

INSCRIPTION AU Colis des Aînés de Noël 2026



Inscription
OBLIGATOIRE
avant le
30 septembre
2026

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité, en lien avec le Comité des aînés, est heureuse de renouveler la traditionnelle distribution des colis de Noël destinés à nos aînés, avec **2 nouveautés** cette année !

1^{ère} NOUVEAUTÉ

2 formules de colis au choix !



Un colis alimentaire festif, composé de produits gourmands pour célébrer les fêtes de fin d'année.



Un colis alimentaire festif végétarien avec poisson et sans alcool, également composé de produits gourmands.



Personne seule :
1 colis simple



En couple :
1 colis « couple »



Seules les personnes inscrites avant le 30 septembre pourront bénéficier d'un colis de Noël. Lors de votre inscription, il vous suffira de nous indiquer la formule de colis que vous souhaitez.

Nous espérons que cette nouvelle formule vous apportera entière satisfaction et contribuera à rendre ces fêtes plus agréables.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.



De tout cœur,
Jean-Baptiste GROS
Maire de Somain



Inscription au colis des aînés de fin d'année 2026 - pour les Somainois de 65 ans et plus

M. Nom : et/ou Mme Nom :

Prénom : Prénom :

Né le : Née le :

Adresse :
.....

Téléphone :



Coupon à retourner au service
Culture, Mémoire et festivités
ou par voie postale à l'Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès 59490 SOMAIN
ou par courriel sur
evenementiel@ville-somain.fr



Colis festif



**Colis végétarien
avec poisson et
sans alcool**



Je choisis de venir chercher le colis de fin d'année, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, aux lieux et jours qui me seront communiqués dans la Vie Somainoise d'octobre. Une personne de confiance peut retirer le colis pour moi.



Je ne peux me déplacer et aucune personne de mon entourage ne peut venir chercher le colis pour moi : j'opte pour la livraison à domicile.



**Ville de
Somain**

Centre de l'Ostrevent



ville-somain.fr



Pour des raisons d'organisation, une fois votre choix effectué, il ne pourra être modifié.